



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Caisse des Dépôts et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée signent une convention de partenariat global pour accompagner les grands projets de la Région, et notamment le Plan littoral 21

Toulouse, le 24 novembre 2016 - Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des Dépôts et Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, ont signé, ce jour, une convention de partenariat pour soutenir les ambitions de la Région et financer les grands projets régionaux

Actrice de la transition territoriale, au service de l'intérêt général, la Caisse des Dépôts s'engage avec la Région, pour la période 2016-2019.

Par cette convention, la Caisse des Dépôts va co-financer des études et des dispositifs, et apportera son soutien en ingénierie technique et financière, en prêts sur fonds d'épargne ou en investissements en fonds propres, pour la réalisation des projets inscrits dans le cadre de ce partenariat, regroupés autour de **2 thèmes majeurs** :

- **L'emploi, le développement économique et la formation professionnelle**
- **L'aménagement équilibré et durable du territoire**

La convention prévoit ainsi la participation du groupe Caisse des Dépôts aux travaux d'élaboration des grands schémas stratégiques de la Région en matière de développement économique, enseignement supérieur et recherche, numérique, aménagement et développement durable.

La Caisse des dépôts accompagnera également la Région dans la réorganisation de ses outils d'aménagement et de financement des entreprises, et pourra intervenir dans la création de nouveaux outils au service des ambitions de la Région.

Une convention de partenariat multiple

En outre, la convention de partenariat prévoit des actions ciblées concernant le développement du numérique dans la région, le développement du tourisme et notamment du tourisme social, la structuration d'une filière thermalisme, l'aide aux entreprises y compris l'immobilier d'entreprises, la préservation de la biodiversité, la politique régionale de l'eau, la participation à l'élaboration du Plan montagne, et le soutien aux territoires ruraux (revitalisation des centres-bourgs), ...

Objectif : être la première région d'Europe à énergie positive

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est pilote et exemplaire dans le domaine de la transition énergétique, et œuvre pour que son territoire devienne la première région à énergie positive d'Europe. La transition énergétique constitue en effet une véritable opportunité de création d'emplois dans les territoires et d'invention de nouveaux modes de production et de consommation locaux.

Pour ce faire, la Caisse des Dépôts soutiendra la Région dans la mise en œuvre de sa politique de rénovation énergétique de l'habitat social et pour le financement des projets de production d'énergies renouvelables (missions de fonds d'investissement dans des sociétés de projets participatifs et collaboratifs d'opérateurs prévoyant des retombées économiques locales).

Première déclinaison du soutien à la transition énergétique du territoire : un prêt à taux zéro pour la rénovation thermique de 45 lycées

La Caisse des Dépôts et la Région ont signé un prêt à taux zéro de 31,6 millions d'euros, en vue d'effectuer les travaux de rénovation thermique de 45 lycées avec une exigence conforme à la réglementation thermique en vigueur RT 2012 pour les années 2016 et 2017.

Des financements pour les infrastructures de transport (ports de Sète et Port-la-Nouvelle, nouvelles lignes à grande vitesse, ..) pourront également être signés dans les prochains mois.

Accompagnement du Plan littoral 21

La Caisse des Dépôts s'engage à accompagner la Région et l'Etat dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan littoral 21 afin de définir, d'une part, ses orientations stratégiques et priorités d'investissement, et d'autre part, les modalités permettant d'inscrire ce plan et ses outils dans la stratégie de croissance bleue de la Commission Européenne pour la Méditerranée (activités maritimes), dans le Plan

Juncker et dans le plan d'investissement d'avenir (PIA).

La Caisse des Dépôts accompagnera donc une assistance à maîtrise d'ouvrage par la mise à disposition de 250K€ de crédits d'ingénierie.

La Caisse des Dépôts s'engage également à étudier les montages juridiques et financiers des projets pouvant s'inscrire dans les objectifs du Plan littoral 21, en s'appuyant sur ses compétences internes et sur le savoir-faire de ses filiales.

Les objectifs du plan littoral 21, prolongement de la Mission Racine sur les stations du littoral sont :

- la diversification de l'offre, afin de répondre aux nouvelles attentes des clientèles mais aussi d'allonger la période touristique et ses recettes ;
- l'émergence d'industries (énergies marines renouvelables, santé, agroalimentaire durable, technologies propres, etc.) et la consolidation de celles historiquement présentes (nautiques, balnéaires, portuaires, pharmaceutiques, biotechnologiques, chimiques, etc.).

Vous trouverez ci-joint le dossier de presse
ainsi qu'une photo de la rencontre (crédit : Jean-Jacques Ader).

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.

<http://www.caissedesdepots.fr>

Contact presse :

Groupe Caisse des Dépôts

Direction du réseau et des territoires

Diane Gallais

01 58 50 78 96 - 07 82 48 04 76

diane.gallais@caissedesdepots.fr

[@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

Délégation de Toulouse

Hélène-Marie Martin 05 62 73 61 56

helene-marie.martin@caissedesdepots.fr

[@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

Région Occitanie

Laurianne Perié

05 61 33 53 39 - 06 19 45 88 18

laurianne.perie@laregion.fr

[@Occitanie](https://twitter.com/Occitanie)
